

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

LES
SOCIÉTÉS SAVANTES
DE LYON

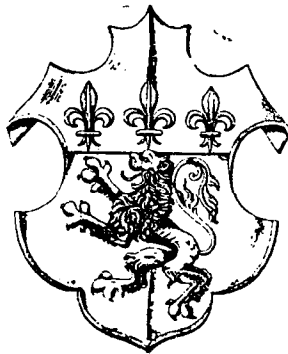
RAPPORT

PRÉSENTÉ

PAR LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU RHÔNE

V^e Section. — Enseignement.

V^e SOUS-SECTION. — SOCIÉTÉS SAVANTES



LYON

A. REY ET C^{IE}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

4, RUE GENTIL, 4

1900

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE D'ARCHITECTURE

(AGRÉGÉE A L'ASSOCIATION PROVINCIALE DES ARCHITECTES FRANÇAIS)

La Société académique d'architecture de Lyon est la plus ancienne société d'architecture en France.

Elle a été créée, en 1830, par la réunion de dix-neuf architectes distingués, dont le dernier survivant, le digne M. A. Chenavard, est mort en 1884, à l'âge de 97 ans, entouré de l'affection de tous ses confrères, dont un grand nombre avaient été ses élèves.

Les Statuts de la Société ont reçu l'approbation préfectorale, le 6 mai 1830, et ont été confirmés plus tard et en dernier lieu en 1885.

Ils sont suivis d'un règlement détaillé de 25 pages.

Fondée dans le but :

D'offrir un centre de réunion aux architectes de Lyon et de la région ;

De donner à ses membres l'appui nécessaire pour la défense de leurs intérêts professionnels, quand elle le croit utile aux intérêts généraux ;

De veiller à la dignité de leur profession ;

D'encourager les études et les recherches qui peuvent contribuer au progrès de l'architecture et des sciences qui s'y rattachent ;

D'instituer des concours publics destinés à récompenser et encourager soit les jeunes architectes, soit les dessinateurs ou les ouvriers de professions relatives à l'art de bâtir ;

Elle peut espérer avoir mérité le témoignage de ne pas avoir failli à son programme, et même de l'avoir notablement élargi.

C'est ainsi qu'après avoir ouvert des concours, continués sans interruption depuis 1843 et récompensés par des médailles et des sommes d'argent, elle a créé, en 1861, parallèlement aux concours d'architecture proprement dits, des concours dits archéologiques, destinés à conserver le souvenir des monuments ou fragments d'art de notre région, dignes d'intérêt.

Ces différents concours ont été suivis avec zèle et bien souvent avec succès, et le tableau que nous avons dressé des programmes et des récompenses en fera juger l'importance.

Elargissant encore son cadre, et désireuse de se montrer la protectrice naturelle des ouvriers du bâtiment, en les encourageant dans leurs travaux et en les récompensant de leur zèle, notre Société a fondé encore, en 1885, sous le nom de concours techniques, deux récompenses attribuées, d'une part, à l'enseignement professionnel du Rhône, pour ses cours comprenant sept divisions : cours de dessin pour les menuisiers, d'épures au cordeau, de dessin pour les serruriers, de coupe de pierres, d'ornement au marteau, de résistance des matériaux, de trait pour la charpente ; d'autre part, et successivement, aux menuisiers, tailleurs de pierre, serruriers, ouvriers et contremaîtres, pour leur habileté professionnelle et leurs longs et loyaux services chez leurs patrons.

Tous ces prix, ajoutés aux frais considérables de la publication de nos Annales, constituent une lourde charge, supportée entièrement par la Société, qui aura le droit d'arriver à être reconnue d'utilité publique.

Notre Société d'architecture a, en effet, créé ses Annales depuis 1867, le premier tome contenant l'exercice 1865 et 1866.

Trente-quatre années y sont ainsi comprises dans douze tomes, format grand in-8°, avec plans, gravures et portraits. C'est dans ce recueil que l'on trouverait la véritable histoire de la Société académique d'architecture, car nos Annales, publiées sans interruption, reproduisent tous les procès-verbaux de nos séances, les examens et rapports sur les questions professionnelles de législation et de construction, ainsi que la publication intégrale des études ou mémoires les plus importants, relatifs à l'esthétique, aux voyages, aux critiques d'art.

Elles sont, comme pouvait le rappeler un des comptes rendus, la manifestation la plus complète de notre activité ; elles condensent et conservent nos recherches si diverses, et rendent suivies et fécondes nos relations avec les principaux centres artistiques et archéologiques de la France et de l'étranger.

Elles sont, en un mot, l'expression vitale absolue de la marche de nos travaux.

Pour en présenter les résumés et en faciliter l'examen d'ensemble, nous avons dressé, sous la forme de catalogues sommaires :

- 1° *Les comptes rendus des exercices par les secrétaires ;*
- 2° *Les notices biographiques des membres décédés ;*

3° *La liste des concours d'architecture et d'archéologie, avec les noms des lauréats ;*

4° *Les lectures et publications, avec les noms de leurs auteurs.*

Il y aurait à y joindre la liste, qui serait trop longue, des études et rapports relatif aux questions professionnelles, parmi lesquelles celles du diplôme, des honoraires, et des lois et coutumes ont pris une large part.

On les trouvera dans les Annales, à l'aide des tables de matières de chaque volume.

Il ne nous appartient pas de faire ressortir le mérite de ces publications diverses ; mais on sera certainement frappé de leur variété et de l'importance de beaucoup d'entre elles.

Sans vouloir entrer dans aucune analyse, nous croyons devoir signaler d'une façon particulière, à côté des nombreux mémoires artistiques qui forment une partie si notable de nos Annales, tels que ceux de L. Charvet sur les anciens architectes de notre région :

Les rapports de P. BISSUEL, sur la responsabilité des architectes et sur les coutumes du bâtiment, rapports étendus et très sérieusement étudiés, comme on devait l'attendre d'un architecte si judicieux, si sincère, et si compétent ;

La réponse de la Société au questionnaire proposé par l'Association provinciale des architectes sur la création et le développement des écoles d'architecture en province (159 pages) ;

Les comptes rendus des conférences tenues à Bourges, à Nancy, à Toulouse ;

Les rapports sur les règlements de voirie et sur l'ingérence des agents voyers et des conducteurs des ponts et chaussées ;

Sur les concours publics (théâtre des Célestins, à Lyon, Opéra-Comique, à Paris) ;

Protestation sur le tracé de la rue Grôle, à Lyon, etc.

Nous devons nous abstenir de faire l'éloge des membres de notre Société ; mais ne devons-nous pas au moins un souvenir d'estime et d'affection à ceux de nos confrères qui ont disparu et dont les biographies retracent le rôle si distingué qu'ils ont rempli dans l'exercice de notre profession ? Nous citerons donc parmi eux :

A. CHENAVARD, lauréat au concours pour le Grand Théâtre de Lyon ; architecte du département, de 1819 à 1850 ; professeur

d'architecture à l'École des beaux-arts, de 1823 à 1861; membre de l'Académie de Lyon, correspondant de l'Institut, chevalier de la Légion d'honneur, etc.

R. DARDEL, architecte de la ville de Lyon de 1830 à 1851, architecte du Palais du Commerce; auteur de la monographie de ce monument; officier de la Légion d'honneur.

L. DUPASQUIER, architecte diocésain d'Autun, puis de Belley, auteur de la *Monographie de l'église de Brou*; correspondant du ministère de l'Instruction publique; chevalier des saints Maurice et Lazare.

A. BENOIT, un des fondateurs de notre Société, membre de la Commission municipale (1851) et du Conseil des bâtiments civils; chevalier de la Légion d'honneur.

A. SAVOYE, qui montra une rare habileté pour les grandes affaires, par la création de la rue Centrale à Lyon, et une parfaite connaissance de la législation appliquée aux expertises; membre du Conseil des bâtiments civils.

T. DESJARDINS, architecte de la ville jusqu'en 1870, et du diocèse de Lyon jusqu'à sa mort; architecte du grand séminaire, du lycée de Saint-Rambert, du marché des Cordeliers: une des premières grandes applications du fer, de la fontaine de la place Morand, etc., membre de l'Académie de Lyon, du Conseil départemental des bâtiments civils, correspondant de l'Institut, chevalier de la Légion d'honneur (nombreuses publications, parmi lesquelles la *Monographie de l'Hôtel de Ville de Lyon*, texte in-f^o et 76 pl.).

A. LOUVIER, architecte du département jusqu'en 1881, professeur d'architecture à l'École des beaux-arts jusqu'en 1890; architecte de la prison Saint-Paul, du dépôt de mendicité d'Albigny, de l'hospice de Bron, de la nouvelle préfecture, correspondant de l'Institut.

L. BRESSON, architecte de nombreux châteaux, couvents et pensionnats, auteur d'un travail important, resté manuscrit, sur les aqueducs de notre région, membre de l'Académie de Lyon.

P. BOSSAN, premier architecte de la basilique de Fourvière, auteur d'un grand nombre d'églises et de dessins pour mobiliers religieux, commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand.

E. PERRET DE LA MENUE, architecte en chef des Hospices de Lyon, de 1870 à 1879; auteur de nombreuses publications; membre de l'Académie de Lyon.

C. ECHERNIER, diverses constructions très remarquables, vice-président et président de l'École des beaux-arts, membre du Conseil départemental et de l'Académie de Lyon, chevalier de la Légion d'honneur.

G. ANDRÉ, deuxième Grand Prix de Rome, architecte du théâtre des Célestins, de la fontaine de la place des Jacobins, du temple protestant, etc... ; médaille d'or à l'Exposition de Lyon (1872); membre de l'Académie de Lyon; chevalier de la Légion d'honneur.

Et. JOURNOUD, architecte du diocèse de Belley à la mort de L. Dupasquier, et du diocèse de Viviers; président pendant six ans de l'Association provinciale des architectes français (Consortium).

Rappelons enfin que la Société centrale des architectes français a décerné des médailles d'honneur pour l'*Architecture privée* :

A MM. Anthelme BENOIT	en 1874.
Casimir ECHERNIER	— 1886.
Edouard BISSUEL	— 1891.
Paul PASCALON.	— 1893.
Louis ROGNIAT.	— 1899.

Elle a décerné, pour la section d'*Archéologie*, inaugurée en 1876, une mention convertie plus tard en médaille, à Gaspard GEORGE, qui a de plus obtenu le prix Bordin, à l'Institut, au concours ouvert par l'Académie des beaux-arts, sur *les Caractères architectoniques* (1884) et, tout récemment (août 1899), un des prix de l'Académie des beaux-arts (concours Bordin) : *de l'Influence de l'archéologie sur l'architecture*, etc.

Nous tenons, en terminant, à exprimer tous nos sentiments d'affectueuse considération pour les éminents confrères qui sont devenus nos membres d'honneur ou correspondants.

Cette brève notice ne saurait comprendre l'énumération de leurs œuvres, qui trouvera plus efficacement sa place dans les Sociétés dont ils sont membres actifs.

Qu'ils reçoivent seulement ici, l'expression de nos vifs sentiments de cordiale et confraternelle considération.

La Commission : E. BISSUEL, président; P. DESJARDINS, L. ROGNIAT, L. TARCHIER, F. ROUX-SPITZ, F. BETHENOD, G. GEORGE, rapporteur.